



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 15 mars 2017 à 15 h, à l'Hôtel de région situé au 161, rue de la Gare, Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Laurent Laberge, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

2017-03-15/ 813

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2017

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 12.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-03-15/ 814

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 FÉVRIER 2017

Il est proposé par madame Louise Gallant que l'ordre du jour soit adopté en modifiant l'item 7 a) comme suit:

ITEM 7 Varia;

a) Fondation du Club de hockey les Panthères

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit ainsi adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-03-15/815

ITEM 3

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
15 FÉVRIER 2017**

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 15 février 2017 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-03-15/816

ITEM 4

**ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 9 FÉVRIER 2017 AU
8 MARS 2017**

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 9 février au 8 mars 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 9 février au 8 mars 2017:

Folio 832329 :

- chèques portant les numéros 653 à 682 inclusivement représentant un montant de 149 910,32 \$
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 58 495,63 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 50 693,60 \$.

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE le directeur certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-03-15/817

ITEM 5

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

Un avis public a été donné le 6 mars 2017 à l'effet que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2016 seront déposés à la présente séance, et ce, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes.

Le trésorier dépose le rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord ainsi que le rapport du vérificateur externe, soit la firme Gariépy Bussière CPA inc. datés du 15 février 2017.

Le rapport financier de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-03-15/818
ITEM 6

AFFECTATION DU SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose d'un solde disponible de règlement d'emprunt ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Germain Richer

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord affecte le solde disponible du règlement d'emprunt totalisant une somme de 139 355,00 \$ au paiement des échéances annuelles de 2017 pour le remboursement de la dette à long terme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-03-15/819
ITEM 7

FONDATION DU CLUB DE HOCKEY LES PANTHÈRES

Monsieur Maher explique qu'il rencontrera le gérant de l'équipe à la fin de la présente semaine, afin de discuter de l'avenir de leur équipe à l'aréna Rivière-du-Nord. De plus, il informe les membres du conseil de la participation de la Ville de Saint-Jérôme, au cours des années antérieures, à l'achat de billets pour les séries éliminatoires. Il fera part de l'intention de la Régie au gestionnaire de l'équipe lors de sa rencontre.

2017-03-15/820
ITEM 8

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2017-03-15/821
ITEM 10

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Laurent Laberge,
Secrétaire